



GNSA/La Nature en Ville  
1, rue Marcel PONNAVOY 35200 RENNES  
[Pascal@gnsafrance.org](mailto:Pascal@gnsafrance.org) [lanatureenville@gmail.com](mailto:lanatureenville@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/>

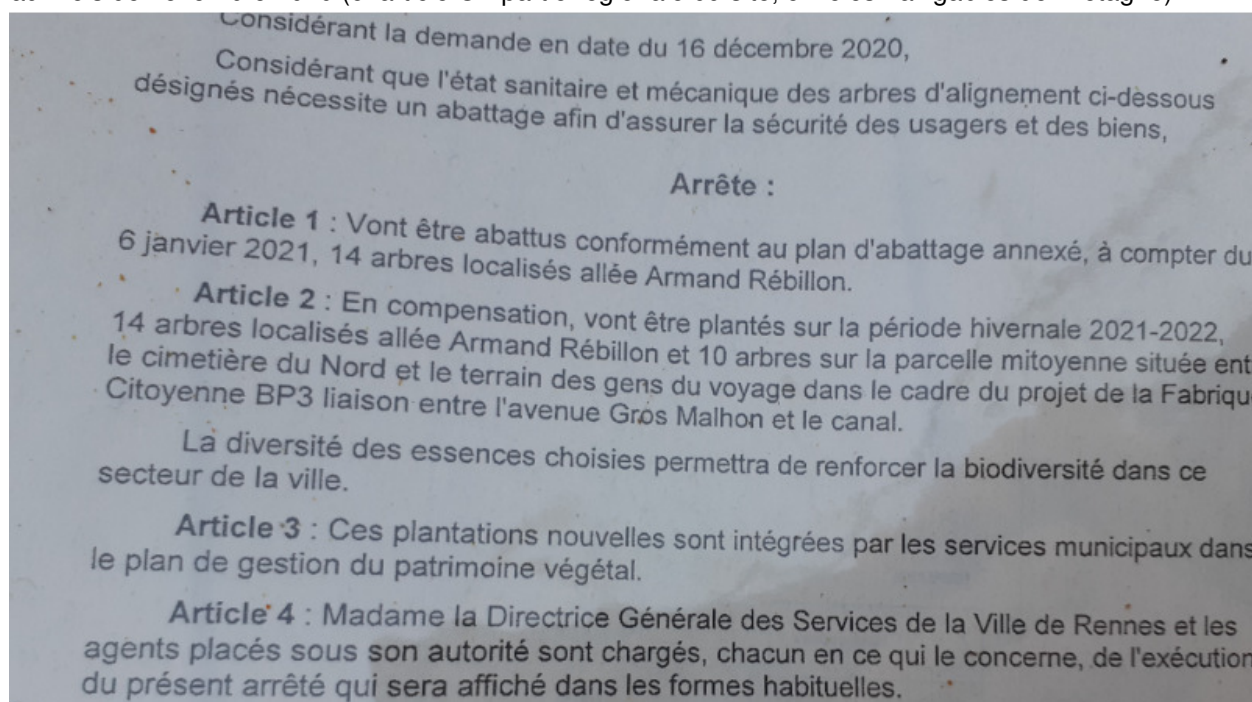
**Recours gracieux** : Arrêté d'abattage d'arbres sains sans les délais règlementaires ni de dérogation au L350-3 du code de l'environnement.

A Rennes, le 09 janvier 2021

Madame la seconde maire du monde,

Le GNSA se trouve depuis quelques mois sollicité quotidiennement par les habitants de Rennes, choqués de voir le patrimoine végétal mutilé et rasé pour des intérêts privés. Les Rennais ne trouvent ni écoute ni compréhension auprès des élus de la municipalité et de leurs services. Malgré les alertes répétées de notre association ces dernières années, aucun compte n'est tenu de nos avis et de nos demandes de concertation, d'arrêt d'abattages non justifiés. Au mieux, nous avons obtenu des explications fumeuses telles que « si on le fait c'est pour une bonne raison » ... L'année 2021 débute sur les mêmes bases malgré les rappels à la loi fait par le tribunal Administratif et le référé sans appel concernant Jean Janvier.

Hier, nous apprenons par une nouvelle habitante (choquée) que des arbres sont en phase d'abattage le long du chemin de halage face à la Bellangerais. Nous en sommes très surpris car justement nous sommes allés sur site au mois de novembre 2020 (cf article OF partie régionale du site, cf voies navigables de Bretagne)



Aucun affichage n'y était apposé de votre part sur la parcelle communale (chemin de halage dans le contre fossé). De plus, votre arrêté est pris en date du 29 décembre 2020, or le cadre règlementaire impose deux mois d'affichages sur site « entier et sincère ». Nous constatons une nouvelle fois une marge conséquente de progression sur ce point. Les formes habituelles d'affichage seront ici réputées irrégulières.

La compensation est reportée à plus tard et ne compensera pas la masse foliaire perdue, avant des années.

Les grands arbres ne sont pas des mobiliers urbains, mais bien des maillons forts de l'Ecologie réelle, qui concourent quotidiennement comme de puissants leviers pour le Climat, la qualité de l'eau, des sols, de l'air et à la santé publique comme à la Biodiversité.

A Rennes, comme ailleurs... Quand sera enfin stoppée cette guerre faite aux arbres ?

Pour le GNSA P/O La Nature en Ville

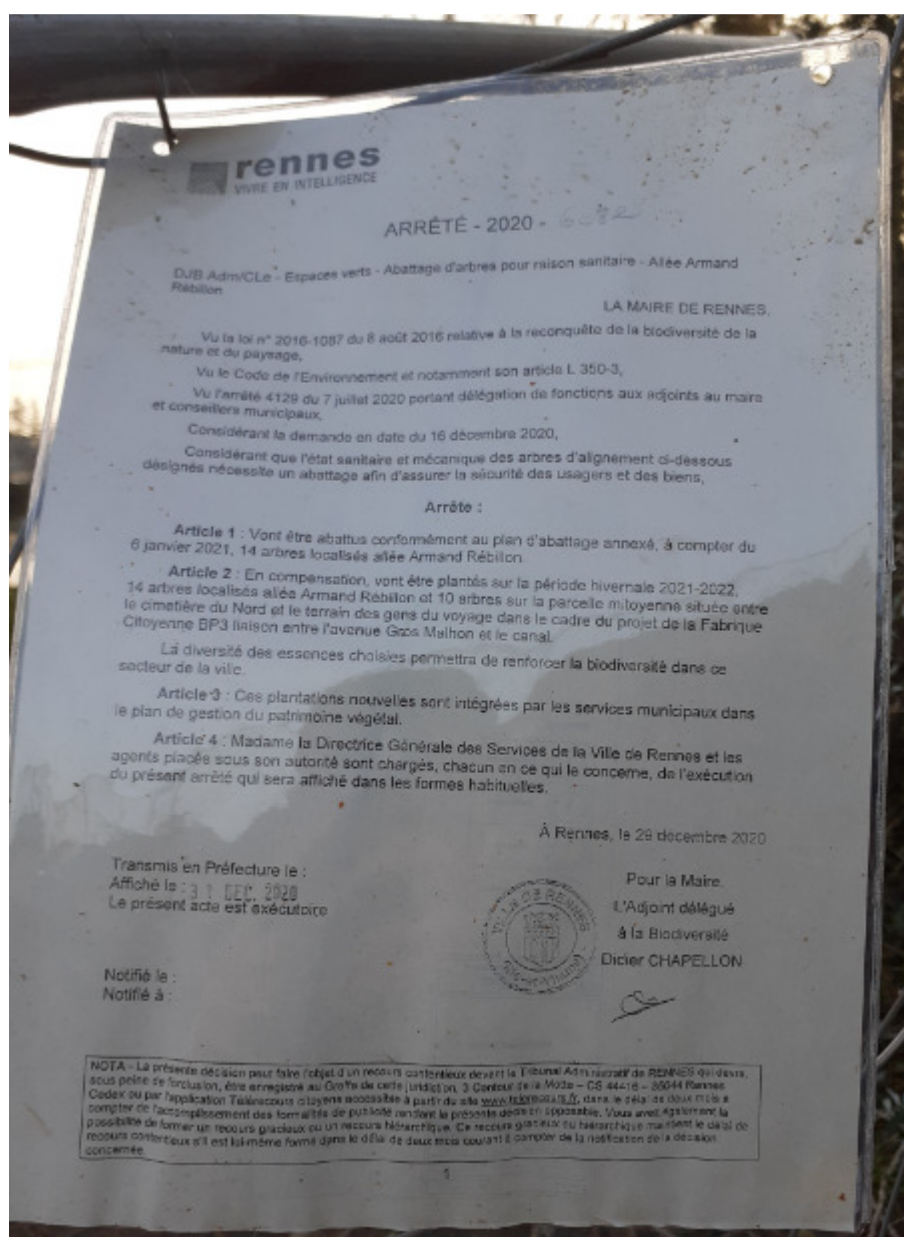
Son président, Pascal BRANCHU

[Pascal@gnsafrance.org](mailto:Pascal@gnsafrance.org)  
[lanatureenville@gmail.com](mailto:lanatureenville@gmail.com)



N° de SIRET 811 264 894 00015

N° de SIREN 811 264



Y'a mieux comme carte de vœux, de plus la pollution de l'air favorise la propagation de la Covid 19 et accentue les risques chez les plus fragiles d'entre nous, est-ce bien responsable ?



Quelques-uns des arbres abattus hier, le long du chemin de halage dans le contre fossé. Il s'agit visiblement d'un nouveau défaut d'entretien (gui et branches cassées), mais de là à les abattre.... Hier c'était aussi la 1<sup>ere</sup> alerte à la pollution de l'air (rouge à Rennes), avec les nouveaux critères qui vont enfin donner la réalité de la qualité de l'Air à Rennes et les autres communes métropolitaine.

Les arbres sont de puissants leviers, pourquoi les supprimer ?

L'hypermétropolisation ne connaît pas de limites, la Nature saura les donner, nous pouvons peut-être écrire un autre scénario et éviter le mur ?

Pour ce faire arrêtez la farce de la démocratie commerciale (la franchise « fabrique citoyenne ») et entendez les acteurs locaux ?